Journal municipal de Ste-Marguerite

Le Coup d'Oeil Municipal

SEPTEMBRE 2011

Augmentation des tarifs entourant les services de mise en conformité des installations septiques

Le conseil de la MRC a adopté un règlement qui a pour effet d'augmenter légèrement la tarification qu'elle charge aux propriétaires qui sollicitent ses services afin de réaliser des tests de sols et les plans de localisation d'installations septiques.

Cette nouvelle tarification s'applique au contrat de service signé avec la MRC de La Nouvelle-Beauce à partir du 23 juin 2011 (date de référence). Les nouveaux tarifs sont variables en fonction du besoin, à savoir :

Réalisation d'une étude complète (test de sol et plan de location) 700 $

Réalisation d'une étude partielle (ouverture du dossier et relevé de terrain) 250 $

Modification au rapport (sans nouveau relevé de terrain) 100 $

Modification au rapport (avec nouveau relevé de terrain) 325 $

Analyse de laboratoire 100 $

La MRC demande une bonification des budgets alloués à certains programmes de rénovation domiciliaire

En effet, la MRC en tant que partenaire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite que le gouvernement du Québec dégage de nouveaux budgets pour deux programmes dédiés à l'amélioration de l'habitation, à savoir :

- *RénoVillage (programme d'aide à la rénovation en milieu rural).*
- *Logement adapté pour aînées autonomes (LAAA).*

Nous sommes à même de constater en Nouvelle-Beauce qu'il y a présentement plusieurs dossiers admissibles à ces programmes pour lesquels la MRC pourrait octroyer une subvention, si elle disposait des crédits nécessaires en provenance de la Société d'habitation du Québec. Les élus de la MRC demandent donc que les budgets consentis par le gouvernement du Québec soient majorés afin de soutenir adéquatement les propriétaires qui répondent aux critères des programmes et ainsi favoriser une occupation dynamique du territoire et des retombés économiques dans notre milieu.

Télécommunications sans fil

Dans le but d'offrir une couverture optimale du réseau sans fil et répondre aux besoins technologiques actuels et futurs, Rogers Communications inc. désire implanter un site de télécommunications comprenant la construction d'une tour de type autoportante d'environ 75 mètres de hauteur avec les abris et les équipements électroniques à sa base, la ligne électrique et le chemin d'accès. Ces installations seront implantées dans le rang Bas Saint-Olivier à Saint-Elzéar. Le conseil de la MRC a appuyé la demande d'autorisation de Rogers Communications auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a informé le conseil que la modification du schéma était conforme aux orientations du gouvernement. Les modifications concernent l'agrandissement du périmètre urbain de Saint-Bernard et la possibilité d'implanter un centre de traitement et de valorisation des boues municipales et septiques à Sainte-Marguerite.

Constitution d'un fonds de roulement pour le site d'enfouissement

Un règlement pour constituer un fonds de roulement pour le Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) a été adopté par la MRC. Ce fonds sera constitué d'argents qui proviennent des surplus accumulés du CRGD. Il va permettre à la MRC d'emprunter à même son fonds pour financer des dépenses d'immobilisation au CRGD. En plus de diminuer le nombre de règlements d'emprunt nécessaires lors de travaux d'immobilisation au site d'enfouissement, il va alléger les procédures administratives ainsi que les délais.

Afin de rembourser les emprunts effectués à son fonds de roulement, la MRC devra prévoir à son budget annuel, et ce, à même ses revenus une somme suffisante pour rembourser l'emprunt effectué à ce fonds.

Circulation des véhicules hors routes durant la nuit

En fonction de commentaires favorables formulés par les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce, la MRC a donné un avis de motion pour adopter un règlement qui va permettre la circulation des motoneiges entre 24 h à 6 h en Nouvelle-Beauce ainsi que les quads (VTT). L'autorisation envers les quads vise la période du 1er décembre au 31 mars inclusivement. Le tout découle de changements apportés à la Loi sur les véhicules hors route qui ont pour effet d'interdire la circulation des véhicules hors route à compter du 1er décembre 2011 entre 24 h et 6 h à l'échelle du Québec. Toutefois, la loi autorise les

MRC à modifier cette plage horaire afin de déterminer la ou les parties de son territoire où la circulation est permise de nuit ainsi que les heures de circulation autorisées.

Références sur: ***www.nouvellebeauce.com***

Membres du conseil Municipal

MAIRE : ADRIENNE GAGNÉ

CONSEILLERS :

SIÈGE # 1 PIERRE TRUDEL
SIÈGE # 2 ROBERT NORMAND
SIÈGE # 3 MARTIN FAUCHER
SIÈGE # 4 HERTEL VAILLANCOURT
SIÈGE # 5 GUY THIBOUTHOT
SIÈGE # 6 ÉMILE NADEAU

Le calendrier des séances ordinaires en 2011:

- 10 janvier (2e lundi)
- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 1er août
- 6 septembre (lendemain de la fête du travail)
- 3 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

ADMINISTRATION: 418-935-7103

DIRECTRICE GÉNÉRALE : NICOLE CHABOT
SECRÉTAIRE ADJOINTE : NICOLE LEHOUILLIER
COORDONNATEUR AUX LOISIRS : YVES TURGEON

SERVICES MUNICIPAUX

TRAVAUX PUBLICS

INSPECTEUR MUNICIPAL: LARRY BOUTIN
ADJOINT : JOËL LALONDE

INCENDIE DIRECTEUR : MARC DEBLOIS

TRAITEMENT DE L'EAU: MARC GAGNON, YVON ROY

TRAITEMENT DES EAUX USÉES: YVON DUMONT

ESCOUADE CANINE: RESPONSABLE: NELSON ROY

BIBLIOTHÈQUE

RESPONSABLE: ADRIENNE GAGNÉ

INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

ÉRIC GUAY: 387-3444 POSTE 104

SITE D'ENFOUISSEMENT

Site de Frampton : 397-5402

ÉCO-CENTRE RÉGIONAL NOUVELLE-BEAUCE

Centre de récupération Ste-Marie: 418-389-0594

Mot du Maire

Margueritois, Margueritoise,

Septembre est le mois de la rentrée et de la reprise d'horaire chargé. Pour 2011 c'est un mois où le onze on se rappellera l'événement qui a changé la face du monde. L'horreur de la destruction planifiée était possible, nous réalisions notre vulnérabilité. Pour tous ceux qui voyagent, vous avez dû faire face à toute sorte de contrôles qui sont apparus depuis 2001.

Revenons à une réalité beaucoup plus près de nous, votre conseil municipal en est à la moitié du mandat que vous nous avez confié. Si l'on veut dresser un bilan de ces deux premières années, l'on constate que les moyens financiers ont freiné nos ardeurs. Nous devons avancer à petits pas, à la mesure des subventions que le gouvernement met à la disposition des municipalités pour améliorer leurs infrastructures. Pour les deux prochaines années, nous espérons grandement que la réfection des routes 275 et 216 (secteur urbain) puisse se réaliser . De plus, nous sommes aux aguets pour toutes subventions qui pourraient s'appliquer à la reconstruction de l'une ou l'autre de nos routes. Votre conseil municipal est confronté à la réalité de tout administrateur, il doit budgeter pour couvrir les dépenses courantes de la municipalité, pour améliorer les infrastructures et surtout pour vous présenter un avis d'imposition acceptable.

Partant de cette prémisse, si un promoteur présente au conseil un projet d'installation d'infrastructure d'une valeur de 900 000$, ces gens qui vous représentent et que vous avez élus prennent une décision à la lumière des informations reçues et de notre connaissance du dossier. Vous avez tous deviné que je veux parler de *Solupro.* Depuis deux mois, c'est le sujet du jour et ça nous a valu de belles assemblées du conseil. Nous sommes très heureux de vous sentir concerné et de prendre connaissance de votre implication municipale. Nous souhaitons travailler pour le bien de la communauté et si des points nous ont échappés, il nous est facile de le reconnaître et de refaire nos devoirs. J'ai entendu de certains citoyens qu'il y avait une façon intelligente de travailler et que nous ne l'avions pas. À ces citoyens, je dis : soyez disponibles pour l'élection du prochain conseil ou mettez sur pied un comité de citoyens qui veut oeuvrer pour l'avancement de la municipalité. Il nous fera plaisir de travailler avec des gens qui apportent des solutions et qui soumettent des projets. Ainsi la population de Sainte-Marguerite pourra bénéficier de la collaboration, des connaissances et du savoir-faire de chacun de vous.
Continuez de vous intéresser au monde municipal en assistant aux séances du conseil., Collectivement, nous en retirons beaucoup de bénéfices.

À tous, je souhaite un bel automne. Profitez de cette saison de récoltes abondantes. Faites le plein de soleil, de bon air et prenez le temps d'admirer nos beaux paysages automnaux.

Adrienne Gagné, maire

P.S.. Je vous laisse cette petite phrase qui me turlupine depuis quelque temps: Il est plus facile de fouetter le cheval que de tirer la charrette.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

ENGAGEMENT DE L'ADJOINT À LA VOIRIE

Considérant que Monsieur Yvon Dumont, adjoint à la voirie, a remis sa démission au 30 juin dernier; C'est Monsieur Joël Lalonde qui l'a remplacé . **Nos remerciements à M. Dumont pour ces trois années au service de la municipalité et la bienvenue à M. Lalonde.**

OPÉRATEUR DES ÉTANGS D'ÉPURATION

Ayant reçu la formation au suivi des étangs d'épuration, Monsieur Dumont a accepté de continuer de s'occuper du suivi de ce département à temps partiel;

VIDANGE DES ÉTANGS

Des travaux de vidange printanière des étangs d'épuration ont été effectués par Les entreprises Claude Boutin au coût de 862.50$ avant taxes

ACHAT DE CALCIUM EN FLOCONS

Plusieurs plaintes nous sont parvenues dans les dernières années concernant l'inefficacité de l'abat-poussière dans les rangs St-Elzéar et St-Jean-Baptiste; des informations ont été prises auprès du fournisseur Sel Warwick concernant le coût et la performance du *calcium en flocons*; le conseil a accepté l'achat du calcium en flocons au coût de 459$/tonne avant taxes pour une quantité de 8 tonnes afin de procéder à des ***essais*** dans les rangs St-Elzéar et St-Jean-Baptiste. L'épandage a été effectué par l'entrepreneur ACGG de St-Isidore

CHANGEMENT DES PORTES DU GARAGE MUNICIPAL

Le Conseil accepte la soumission des Industries R.G. inc au coût de 10 000$ avant taxes pour l'achat et l'installation des deux portes du garage municipal. Cette dépense était prévue au budget.

OUVERTURE DES SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE SOUFFLEUR

Suite aux soumissions reçues pour les travaux de soufleur, il a été accepté celle de Ferme Donald Vachon au coût de 13500$ avant taxes pour un forfait de 75 heures et ce, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Que si les travaux d'enlèvement de la neige totalisent au-delà de 75 heures, les heures facturées seront au coût de 180$/heure.

Que le prix sera sujet à un ajustement en fonction des variations du prix du diesel établi selon le ministère des Transports.

Que la variation du prix sera considérée au-delà d'un écart de .05$ le litre

CONGRÈS DES MAIRES

Il a été autorisé une inscription au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra au Centre des congrès de Québec les 29, 30 septembre et 1er octobre 2011 au coût de 575 $ avant taxes.

CPTAQ / DEMANDE DE M. DENIS BISSON

Denis Bisson désire poursuivre l'exploitation de sa gravière par l'extraction de gravier de grosseur variable sur une superficie totale de 5,05 hectares; les travaux seront faits par section définie; la couverture en sol arable sera temporairement retirée et remise uniformément à la fin des travaux; le conseil autorise Monsieur Bisson afin de poursuivre l'exploitation de sa gravière.

RÉVISION DU BUDGET DU HLM

Le nouveau budget révisé du HLM qui ajuste la part de la municipalité de 4 484$ à 4 646$ pour l'année 2011 a été accepté.

Demande d'exploration minière sur notre territoire

Une demande du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a été acheminée à la Municipalité afin de signifier son accord à des claims miniers sur son territoire. Afin d'assurer la sécurité des propriétaires ainsi que du territoire, certaines conditions et obligations leur ont été transmises telles que:

1– Connaître le nom de la compagnie minière qui veut obtenir les claims;
2– Informer l'Inspecteur municipal avant de débuter els travaux ainsi que leurs emplacements;
3– Limiter les heures et accès entre 7h et 18h;
4– Aucun forage entre 18h et 7h;
5– Que la main d'œuvre locale soit favorisée;
6– Que la prospection est interdite à l'intérieur du secteur urbain;
7– Que nos cours d'eau et nappes phréatiques soient protégés;
8– S'informer des installations sanitaires et des prises d'eau, individuel ou municipal;
9– Que les ressources naturelles, la faune et les normes de protection du territoire agricole soient respectés;
10– QU'IL Y AIT UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU COÛT D'ENTRETIEN DES CHEMINS UTILISÉS;
11– QUE LA COMPAGNIE S'ENGAGE À RÉGLER TOUT PROBLÈME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU SI UN RÉSIDENT ÉTAIT EFFECTÉ PAR UN FORAGE OU OUVRAGE RELIÉ À L'ACTIVITÉ DU PROSPECTEUR.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Une correspondance a été préparée par Gaétan Labbé, ing. et acheminée au MDDEP le 9 juin dernier afin de faire avancer notre dossier quant à la capacité d'accumulation de nos étangs. **LE MDDEP ainsi que le MAMROT sont favorables aux propositions soumises, une confirmation écrite nous a été acheminée sous les conditions de la demande d'autorisation et de l'installation d'un enregistreur de débordement.**

ACHAT D'UN ENREGISTREUR DE DÉBORDEMENT

L'achat d'un enregistreur de débordement au coût approximatif de 1000$ sera effectué chez John Meunier afin de répondre à la demande du MAMROT (Ministère des Affaires municipales et des régions) et du MDDEP (Ministère du développement durable de l'Environnement et des Parcs).

MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIEUR POUR AUTORISATION AU MDDEP

Afin de répondre à la demande du MDDEP ;

Le Conseil mandate la firme Genivar au coût de 11 300$ avant taxes afin de :
- procéder à la demande d'autorisation au MDDEP
- préparer les plans et devis pour la réalisation de travaux qui consistent à rehausser les regards à la sortie des étangs et les trop-pleins des étangs.

SUBVENTION POUR ACHAT DE BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Une subvention au montant de 20$ est accordée à tout résident urbain, sur présentation de la facture, pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie. Cette démarche est faite afin de sensibiliser les gens à l'économie d'eau.

Renouvellement d'emprunt

La Municipalité a acceptée l'offre de la Financière Banque Nationale pour le règlement d'emprunt no. 357 (terrain des puits) au montant de 140 900$ par billet au taux moyen de 3.17466% pour 5 ans.

Réserve de sable

Le Conseil demande des prix pour la fourniture d'abrasif (AB10) pour ses routes conformément aux normes du ministère des Transports. Les besoins représentent une quantité approximative de 1000 tonnes.

Démission d'un pompier

Le Conseil a accepté la démission de M. Frédéric Roy comme pompier et le remercie de l'implication au sein du service incendie durant les deux dernières années.

Dossier en cours

Une demande a été faite auprès de la ville de Ste-Marie afin d'uniformiser l'appellation du rang St-Elzéar/rang 4. Dossier à suivre…

Informations au sujet du projet Solupro

Le projet consiste en la construction d'un centre de traitement de boues de fosses septiques résidentielles dans le rang St-Baptiste.

Ce projet est privé et a été présenté par M. Cécilien Berthiaume en collaboration avec Les Entreprises Claude Boutin inc. Il est d'un coût approximatif de 900 000$

Pour permettre l'installation de cette construction, une modification au schéma d'aménagement a été effectuée. Cette démarche ne requiert pas l'approbation des personnes habiles à voter du milieu.
L'avis de motion ainsi que le 1er projet règlement ont été adoptés. Nous en sommes à l'étape d'adoption du 2ième projet. Cette démarche a été remise à une date ultérieure considérant que l'ouverture des soumissions des vidanges des boues septiques est prévue pour le 19 septembre prochain à la MRC. Le Conseil se laisse aussi le temps de reconsidérer ce dossier vu le mécontentement d'un bon nombre de personnes.

☆☆☆☆☆

** Un remerciement spécial est adressé aux gens qui s'occupent d'entretenir les espaces de croix de rang situés à divers endroits dans la municipalité. Ils le font bénévolement et contribuent à embellir notre municipalité. **MERCI À VOUS!** **

Règlement no 401

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 372

CONSIDÉRANT QU'un règlement de zonage portant le numéro 372 est en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole a ordonné l'exclusion de la zone agricole d'une superficie de 5 hectares afin de permettre l'agrandissement du parc industriel (dossier 365271);

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'apporter certaines modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Thibouthot et unanimement résolu :

QU'il soit adopté et décrété par règlement ce qui suit :

Article 1 Zone I-2

Le plan de zonage, secteur urbain, considéré comme étant la carte PZ-2 du règlement de zonage # 372, est modifié afin d'agrandir la zone I-2 à même la zone A-8, tel qu'apparaissant à l'annexe 1 du présent règlement.

Article 2 Zone A-8

Le plan de zonage, secteur rural, considéré comme étant la carte PZ-1 du règlement de zonage # 372, est modifié afin de diminuer la zone A-8, tel qu'apparaissant à l'annexe 1 du présent règlement.

ARTICLE 3 DISPOSITIONS RELATIVES AU CIMETIÈRE

L'article **19.5 Dispositions relatives au cimetière** est modifié afin d'abroger la disposition suivante :

- aucune nouvelle habitation n'est autorisée à moins de 40 mètre.

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Un RAPPEL à tous les propriétaires d'animaux afin de maintenir l'entente de bon voisinage, voici quelques articles du:

Règlement NO. 363 concernant les animaux domestiques.

ARTICLE 7 NOMBRES D'ANIMAUX:

Un maximum de deux (2) animaux de la même espèce est autorisé à la même adresse dans la zone blanche.
Un maximum de trois (3) chiens est autorisé à la même adresse dans la zone agricole (verte).
Nonobstant le premier alinéa, les chiots et les chatons d'une femelle peuvent être gardés avec la mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 3 mois (13 semaines).
Le présent article ne s'applique pas à un chenil.

ARTICLE 16 NUISANCES

Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie ou hurle de manière à troubler la paix.

ARTICLE 18 EXTÉRIEUR

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc..) l'empêchant de sortir de ce terrain.

« OFFRE D'EMPLOI »

Deux postes d'opérateur de machinerie d'hiver

1. Poste saisonnier - temps plein
2. Poste saisonnier - temps partiel

Sous la responsabilité de l'inspecteur municipal, l'opérateur de machinerie d'hiver aura la responsabilité de:

1. Appliquer les dispositions des devis généraux d'entretien des chemins d'hiver;
2. Opérer adéquatement la machinerie;
3. Entretenir la machinerie, ainsi que les équipements et les installations servant à leur entretien ou à leur entreposage;
4. Tenir à jour les registres prescrits par les autorités;
5. Effectuer toute autre tâche requise par son supérieur immédiat.

Exigences

1.Posséder un permis de conduite de classe 3
2.Grande disponibilité
3.Bon esprit d'équipe

Salaire: Selon la politique en vigueur de la Municipalité

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel au: munste-marguerite@nouvellebeauce.com ou par la poste au: 235, rue St-Jacques à Ste-Marguerite (Québec) G0S 2X0 ou par télécopieur au 418-935-3709.

*** La date limite est le 21 septembre 2011 à 16h***

Services PUBLICS...

Les fossés municipaux

Les propriétaires en bordure des chemins sont responsables des ponceaux qui permettent l'accès à leur propriété. Ils doivent voir à ce que ces accès soient toujours dégagés afin de permettre le libre écoulement de l'eau. S'ils ne procèdent pas à leur entretien et que des dommages sont occasionnés, les propriétaires fautifs sont responsables des dommages encourus. Ils ne doivent, en aucun cas, déposer des matériaux dans le fossé, ce qui pourrait l'obstruer, surtout en période hivernale. **SOYEZ PRUDENT!**

Balisage des propriétés et protection hivernale

Pour faciliter les opérations de déneigement et de minimiser les bris des propriétés, il est important de baliser votre propriété et de procéder à une protection hivernale adéquate de vos aménagements. Voici les principales règles à suivre :

Les balises en bois, métal, fibre ou toute autre matière dont la hauteur doit excéder de deux mètres le niveau de la chaîne de rue, du trottoir ou du chemin privé doivent être en nombre suffisant (au moins une à tous les 30 pieds) et maintenues en place du **15 novembre au 15 avril.**

Tous les aménagements de quelque nature que ce soit, situés près des espaces de déneigement, doivent également être balisés clairement afin d'éviter les bris.

Toute propriété doit être balisée sur toutes ses faces adjacentes à une rue, une route ou un rang dont l'entretien est à la charge de la municipalité.

Boîtes aux lettres

Dans les secteurs ruraux, les propriétaires installent habituellement leur boîte aux lettres en bordure de la route. Lors des opérations de déneigement, la responsabilité des bris à ces boîtes aux lettres ne peut être imputée à la municipalité. En effet, la municipalité est propriétaire de la route et de l'emprise. Elle tolère le fait que les boîtes aux lettres soient installées dans l'emprise de la route, **mais n'assume aucunement la responsabilité des bris de celles-ci.**

Dépôt de neige sur un chemin public

Nul ne peut déposer ou permettre que soient déposées de la neige ou de la glace sur la voie publique et sur les espaces dégagés ou à être dégagés pour l'accès aux bornes-fontaines ou sur les bornes-fontaines. Il revient au propriétaire d'un immeuble d'effectuer ou de faire effectuer les travaux de déneigement de son entrée privée convenablement. **La neige ne peut être traversée l'autre côté de la rue.**

Il est aussi interdit à quiconque de déposer ou laisser déposer un amoncellement de neige ou de glace sur la voie publique ou aux intersections de rues, de façon à nuire à la visibilité des automobilistes utilisant ladite voie publique ainsi qu'à la libre circulation des véhicules et des piétons.

Stationnement de nuit pendant la période hivernale

Le stationnement de nuit est prohibé dans les rues et les stationnements publics, du **15 novembre jusqu'au 15 avril de minuit à 7 heures.**

Abris d'autos

Les abris d'autos temporaires sont autorisés entre le **15 octobre et le 1 mai**. Hors de ce temps, ces abris temporaires doivent être enlevés! Il est permis d'installer ces garages ou abris temporaires à 2 mètres du bord du pavage ou à 1 mètre à l'extérieur des trottoirs.

Bacs à ordures et récupération

Les bacs doivent être placés en bordure de la rue de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.

En tout temps, les ordures et la récupération doivent être placées dans le bac approprié. Les sacs ou autres matières placés à côté ne seront pas ramassés.

Il vous incombe de maintenir vos bacs en bonne condition. Si vos bacs sont endommagés, il faut vérifier s'ils sont encore sous garantie. Si vous pensez qu'ils ont été endommagés par l'entrepreneur responsable des collectes, vous devrez faire la preuve qu'il s'agit bien d'un mauvais usage de sa part.

Les bacs et leurs constituants sont faits de plastique qui peut, après quelques années, avoir tendance à fissurer ou casser selon l'âge et l'usage qui en est fait.

Conditions routières

Nous vous conseillons de consulter le site Internet du ministère des Transports pour connaître les conditions routières de la région **www.quebec511.gouv.qc.ca** ou faites le **511** sur votre téléphone.

Zone scolaire 30 km/h

En cette période de rentrée scolaire, nous vous rappelons qu'il existe, sur le territoire de la Municipalité, des zones scolaires à 30 km/h. La sécurité de nos enfants nous tient à coeur.

Nous vous demandons une attention particulière tout le long de la rue St-Jacques dans ce secteur, beaucoup d'étudiants y circulent et nous avons remarqué que les automobilistes y ont souvent le pied pesant. SVP pour la survie de nos enfants, RALENTISSEZ...

Balle-molle à Ste-Marguerite

Pour une première année, Sainte-Marguerite a pris part aux activités de la Ligue de balle-molle récréative de Beauce. Félicitations à nos deux équipes et merci sincèrement aux parents entraîneurs bénévoles qui les ont fait évoluer tout au cours de l'été. Merci aussi aux parents qui ont accompagné les jeunes au cours des 12 parties des benjamins et 6 parties novices qui se sont disputées à Sainte-Marguerite et ailleurs en Beauce. Merci aux gens de Sainte-Hénédine venus se joindre à nous !

Novices Sur la photo : Séries à Tring Jonction. Patrick Phaneuf, entraîneur, accompagné de parents et des novices Simon D'Arcy, William Deblois, Charly et Samy Grenier, Émil Leblanc, David et Louis Phaneuf, Malcolm Roberge, Émile St-Pierre et Nathan Trudel. Absents : Yannick et Jérémie Colpron

Benjamins Sur la photo : Séries à St-Frédéric: Claude Laprise et Richard Marcoux, entraîneurs, accompagnant les benjamins : Maxime Beaudoin, Cédrik Bourdon, William Boutin, William Dumont, David et Nicolas Marcoux, Guillaume et Miriam St-Hilaire, et Olivier Roy Absents : Jean-François Laprise, Mickael Normand et Ariane Trudel.

Halloween

L'automne est arrivé avec ses belles couleurs. La fête de l'Halloween, qui est très attendue des enfants, approche aussi.

Conseils pour les enfants durant cette journée bien spéciale de l'Halloween

1. Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
2. Porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour se rendre visible.
3. Porter des vêtements ou un costume résistant aux flammes.
4. Éviter les masques. Choisir un maquillage qui permet de bien voir et de bien entendre.
5. Apporter avec soi une lampe de poche allumée pour mieux voir et se rendre plus visible.
6. Toujours convenir avec ses parents du trajet et de l'heure de son retour.
7. Toujours être accompagné d'un parent, d'un adulte, d'un grand frère ou d'une grande soeur ou encore d'un ami.
8. Ne pas prendre de raccourcis dans des cours arrière, des allées ou des parcs.
9. Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre à l'extérieur des maisons.
10. Parcourir un seul côté de la rue, traverser aux intersections et respecter la signalisation routière. Surtout, ne pas traverser la rue entre des voitures stationnées.
11. Marcher afin d'éviter les chutes surtout dans les escaliers.
12. Refuser d'approcher ou de monter dans un véhicule sans la permission de ses parents.
13. Frapper à la porte d'un foyer-refuge Parents-Secours pour obtenir de l'aide si vous êtes blessé, perdu, apeuré, malade ou poursuivi.
14. Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.
15. Visiter les foyers Parents-secours en toute confiance et sécurité.

THÉÂTRE À STE-MARGUERITE **

Il y aura une pièce au cours de l'automne, surveillez les affiches annonçant cette pièce durant les prochains mois.

Martine Lehouillier au (418) 390-2525.

Service de Sécurité Incendie...

Nouvelles du service!

Marc Deblois
Directeur

Le 17 et 18 juin dernier, avait lieu en caserne la formation auto sauvetage. Pour tous les pompiers de la brigade, cette formation est essentielle pour nous tous qui tenons à la vie et qui voulons agir en toute sécurité dans le cadre de nos fonctions.

Le métier de pompier est à risque et il vaut mieux mettre toutes les chances de notre coté. Cette formation permet aux pompiers de se sortir seuls du pétrin, de contrôler la situation le temps que ses confrères l'assistent. Que ce soit pour se dégager d'un emmêlement de fils qui le retient, contrôler sa consommation d'air et évacuer une pièce ou un bâtiment de façon sécuritaire.

Je désire remercier nos instructeurs, messieurs Dany Dion, Steeve Malaison et Bruno Couture, pour cette excellente formation.

En août dernier, j'ai rencontré le pompier **Frédéric Roy** en caserne, celui-ci m'a remis sa démission, pour des raisons personnelles. Frédéric ne peut poursuivre sa passion de pompier qui a débuté en mai 2009 avec la brigade. Frédéric, toute l'équipe et le conseil municipal se joignent à moi pour te souhaiter bon succès dans tes projets.

Le projet d'installation d'une borne sèche dans le rang St François, conjointement avec la ville de Sainte Marie suit son cours malgré les délais d'analyse de tierces parties, le 6 septembre une rencontre a eu lieu directement au bureau de la CPTAQ situé à Québec, pour nous permettre de leur fournir les explications nécessaires sur l'ensemble du projet, dossier à suivre.

Le 19 août dernier, la compagnie Aréo-Feu et deux de nos pompiers, **Guillaume Nadeau et Jean Pierre Forgues**, ont passé la journée à effectuer les essais annuels routiers des véhicules et procéder à l'essai des pompes au point d'eau situé au 784 de la route 275. Le tout dans l'objectif de maintenir notre flotte de véhicules et pompes à un niveau 1 pour ainsi répondre aux différents appels d'urgence.

Nous voilà déjà à la 4e année du programme de visite résidentielle en lien avec l'avertisseur de fumée. Les pompiers vont visiter un secteur précis à la mi-septembre et ainsi rencontrer les propriétaires des adresses du secteur prévu en 2011.

Je vous rappelle que chaque propriétaire va recevoir une lettre mentionnant notre visite, explications et l'horaire de visite, pas besoin de vous rappeler l'importance d'installer le nombre requis d'avertisseurs de fumée dans votre résidence ou loyer.

Service de Sécurité Incendie suite …

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

Le 2 septembre dernier, avait lieu à l'école L'Étincelle une marche des élèves dans les rues de la municipalité pour signifier leur entrée scolaire. Les pompiers **Patrick Bégin, Guillaume Nadeau et Dany Dion** se sont assurés de la sécurité des élèves tout au long du parcours en collaboration avec la Sureté du Québec, vous avez ainsi observé que trois véhicules d'urgence faisaient partie de la marche pour la sécurité de tous.

Nous avons aussi remis à chaque élève le dépliant du plan d'évacuation résidentielle et pris rendez-vous avec eux le 12 octobre prochain pour la grande évacuation qui aura lieu à 18h30, je vous reviens en octobre pour la suite.

À vous tous chers élèves, bonne année scolaire!

Je vous rappelle l'invitation du 11 septembre 2011 de 10h00 am à 14h00 pm à la caserne.

Les pompiers du Service de Sécurité incendie
en collaboration avec la municipalité de
Sainte-Marguerite
Vous invitent cordialement à une

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

« PORTE OUVERTE »

Il nous fera plaisir de vous présenter :

Camion d'unité de secours servant au 1er répondant et intervention incendie
Aire de pratique unique en son genre prévue pour la formation et la pratique mensuelle des pompiers.
(Quelques démonstrations de la part des pompiers et premiers répondants. Visites des véhicules du service et équipements.)

Dimanche le 11 septembre 2011

De 10h00 à 14h00 à la caserne

261B, rue de la Meunerie

Sainte-Marguerite

BIENVENUE À TOUS!

**** Blé d'inde et breuvage sur place ****

OBJET : Le plan d'évacuation résidentiel

À la maison, il est très important de préparer un plan d'évacuation afin de faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie et d'augmenter les chances de survie de chacun. Ce plan doit être réalisé avec tous les membres de la famille afin qu'il soit bien assimilé et que l'évacuation se déroule bien. Voici quelques points importants à indiquer sur votre plan :

- Indiquer toutes les portes et fenêtres qui peuvent servir d'issue vers l'extérieur;
- Indiquer le point de rassemblement où se rendre après avoir évacué la résidence (généralement à l'avant de la maison). Le point de rassemblement est très important, car il permet un dénombrement des occupants très rapide et permet également de signaler toute personne manquante aux pompiers dès leur arrivée;
- Indiquer l'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et des extincteurs portatifs;
- Prévoir l'évacuation des enfants et des personnes à mobilité réduite;
- S'assurer que tous les occupants connaissent les procédures d'évacuation.

Ce plan doit être pratiqué au moins une fois par année afin de mettre en application les procédures prédéterminées. Cela permettra également de corriger certaines lacunes au besoin.

N'oubliez pas de composer le 9-1-1 dès que vous êtes rendus à l'extérieur et ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en flammes.

Si vous avez des questions à propos de la conception de votre plan d'évacuation, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie.

Marc Deblois,
Directeur Incendie de Ste-Marguerite
Antoine Sévigny
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

OBJET : La grande évacuation

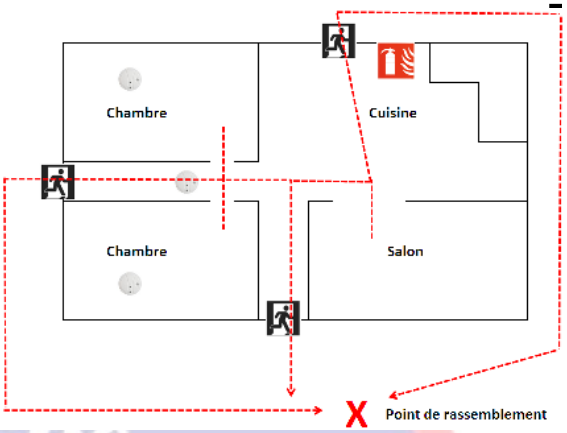

La semaine de la prévention des incendies 2011 aura lieu du **9 au 15 octobre** prochain. Dans le cadre de la semaine de prévention, les Services de sécurité incendie municipaux ainsi que la MRC de La Nouvelle-Beauce vous invitent à participer en grand nombre à une activité de prévention incendie organisée par le Ministère de la Sécurité publique.

Cette activité propose à la population de faire un exercice d'évacuation de leur résidence ou de leur logement lors de la soirée du mercredi 12 octobre 2011, entre 18h00 et 20h00. Tout au long de l'activité, les pompiers seront présents sur le territoire afin d'animer cette activité et de répondre à vos questions en lien avec la prévention incendie, spécialement en ce qui concerne le plan d'évacuation résidentiel.

Afin de vous aider à concevoir votre plan d'évacuation, un dépliant explicatif vous sera envoyé par le biais des Publi-Sac dans la semaine précédent l'événement. Il est très important de préparer un tel plan afin de préparer tous les occupants à faire face à un incendie. Déterminez un point de rassemblement et faites en sorte que tous les occupants le connaissent.

Et n'oubliez pas de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée!

En espérant vous voir participer en grand nombre à cette activité de prévention incendie le 12 octobre prochain, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie pour plus de détails.

Marc Deblois,
Directeur Incendie de Ste-Marguerite
Antoine Sévigny
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

OBJET : Les articles pour fumeurs

Au Québec, les articles pour fumeurs, comme les cigarettes, les cigares, les allumettes et briquets, causent près de 400 incendies chaque année. Ils sont également responsables de plusieurs décès ou blessures importantes chez les occupants des bâtiments impliqués.

Voici donc quelques consignes de sécurité à respecter si des articles pour fumeurs sont présents dans votre résidence.

Conseils aux parents :

Toujours ranger les allumettes et briques hors de la vue et de la portée des enfants;

Enseigner aux enfants l'importance de ne pas jouer avec des allumettes et briquets et d'avertir un adulte s'ils en trouvent;

Apprendre aux enfants comment réagir en cas d'incendie et préparer un plan d'évacuation résidentiel.

Conseils généraux :

Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier;

Utiliser des cendriers sécuritaires et ne jamais les déposer sur des surfaces instables afin d'éviter qu'ils ne se renversent;

Vérifier les coussins du divan et ranger les articles pour fumeurs avant de quitter la maison ou d'aller au lit;

Ne jamais fumer au lit;

Ne pas fumer si on risque de s'endormir avec la cigarette;

Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle avant d'avoir bien mouillé les mégots.

En respectant ces conseils, nous pourrons diminuer le nombre d'incendies causés par des articles de fumeurs au Québec. Soyez vigilants!

Si vous avez des questions concernant la prévention incendie, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie.

Marc Deblois,
Directeur Incendie de Ste-Marguerite
Antoine Sévigny
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

DEMOLITION FEST
SAINTE-MARGUERITE

Lors de notre réunion de juin, pour faire notre compte rendu de la 35e édition, nous avons fait un formulaire de mini-sondage pour savoir l'intérêt des gens de Sainte-Marguerite, vu le manque de participation aux activités de cette année.

Voici les questions :

Nous désirons connaitre votre intérêt :			OUI		NON		À quel prix :
Vendredi soir	Concours Rock Relève						
Samedi PM	Activité Familiale						
Samedi Souper	Méchoui						
Samedi soirée	Groupe						
Dimanche	Démolition						

Suggestions :

Il serait apprécié que vous nous acheminiez vos réponses par e-mail : demolitionfest@hotmail.com

Cela nous aidera à faire notre prochaine programmation donc, votre participation compte.

Voici les résultats de la 35e édition, la température n'a pas contribué à venir augmenter nos fonds cette année et cela parait dans les chiffres.

Revenus : 44 076,09 $

Dépenses : 51 651,65 $

Déficit : (7 575,56 $)

*** Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui veulent s'intégrer dans le groupe du comité. ***

Le Comité de la Démolition Fest

Lien-Partage

Au cours de l'été, un groupe de vingt personnes, organisé par l'équipe de Lien-Partage de Ste-Marguerite a fait une visite au « **Jardin de la petite École** » de Céline et Jean-Guy Ringuet situé à Ste-Marguerite.

A notre arrivée, un accueil chaleureux nous était réservé. Nous sommes invités à faire la tournée à travers ce magnifique jardin de fleurs d'une grande beauté. Une dame était sur place pour faire de la peinture et donnait des explications sur la technique de peindre.

Lors de la détente, un thé accompagné d'une petite gourmandise nous ont été servis par les propriétaires sur un air d'accordéon joué par un des nôtres. La température était magnifique ! C'était un agréable rendez-vous !

Passez un bel automne !

Jeannine Boutin, responsable 418-935-3371

AVIS DE RECHERCHE

L'organisme communautaire **LIEN-PARTAGE** a pour mission d'offrir des services bénévoles de soutien en milieu de vie à toutes personnes en perte d'autonomie dont le service de **popote roulante** et **l'accompagnement-transport**. Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour **le service LIEN-RÉPIT**.

Tâche :	Être disponible 3 heures par semaine ou moins (selon vos disponibilités) afin d'assurer une présence à une personne en perte d'autonomie.
Habiletés requises :	Personne fiable, responsable et à l'écoute des autres.
Lieu de travail :	Au domicile de la personne en perte d'autonomie dans votre municipalité ou les environs.
Rémunération :	Formation de base et possibilité de formation continue, remboursement des frais reliés au service, se sentir utile, valorisé, soutien et activités diverses, possibilité de faire partie d'un groupe stimulant et dynamique.

Pour plus d'informations, contactez :

Marie Chamberland Intervenante sociale, services aux proches aidants
418 387-3391

CERCLE DES FERMIÈRES DE STE- MARGUERITE

Notre assemblée générale a eu lieu le 14 juin.

Nous sommes satisfaits du travail accompli.

Certaines réalisations font l'honneur de notre cercle. Des couvertures, des nappes tissés en différents modèles encouragent les fermières à s'en confectionner.

Je remercie spécialement **Gemma Goupil** pour la détermination dont elle a fait preuve au cours de ces années à la présidence. Son expérience et son dynamisme ont bien servi le cercle.

En 2011, c'est le 70ième de notre cercle. Aussi, le 2 octobre, le gala folklorique d'amateur aura lieu. Venez déguster un succulent souper préparé par les fermières.

Le conseil est formé de:

Aurore St-Hilaire, présidente,

Louisette Bégin, vice-président,

Géraldine Trachy arts textiles

FADOQ STE-MARGUERITE

Invitation aux membres pour les jeux provinciaux de la FADOQ à Québec.

Les 13-14-15 septembre

Le 13 septembre, Maxime Landry au Palais Montcalm. Le 14 septembre: pétanque.

Le 15 septembre: la marche (information: 935-3388 Jean-Noël Lehouillier)

Le 28 septembre: Santé et prévention centre communautaire au 4344 rue Principale à Buckland à 9h00. Invités: Sr Angèle et Joël Denis. Billet en vente: 18.00$ 418-935-3388 ou 418-935-3451

Toute personne de 50 ans et plus peut être membre de l'Âge d'Or; vous y bénéficiez ainsi des privilèges pour des activités du club.

Vous désirez vous divertir,

venez assister à nos soirées mensuelles à la salle municipale soient les:

➢**10 septembre, 29 octobre, 19 novembre, 18 février, 21 avril et 12 mai 2012.**

Prix de présence et buffet accompagnent ces soirées!

Bienvenue à toutes et à tous!

Géraldine Trachy, secrétaire

Président: Jean-Noël Lehouillier

Vice-Président: Claude Forgues

Trésorier: Gilles Trachy

Secrétaire: Géraldine Trachy

Administrateur: Jocelyn Thibault

École l'Étincelle de Sainte-Marguerite

359, rue Saint-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec)
G0S 2X0

Téléphone : 418 386-5541 poste 7148
Télécopie : 418 935-3084
Courriel : etincelle@csbe.qc.ca

LE GRAND TINTAMARRE DE LA RENTRÉE

Savez-vous ce qu'est un tintamarre ? L'Étincelle a organisé cette espèce de parade pour partager le thème de cette année à tous les Margueritois et Margueritoises. Cette parade a eu lieu dans les rues de notre village à 12h45 le 2 septembre 2011.

Chaque classe avait préparé une banderole qui avait comme thème les arbres. Ces banderoles nous ont permis d'illustrer notre toute nouvelle chanson : Plante un arbre. En plus de tous ces préparatifs, nous avons attiré l'attention des gens avec des bouteilles récupérées remplies de matériaux bruyants.

Évidemment avec trois kilomètres de marche, il fallait assurer notre sécurité. Les brigadiers et brigadières marchaient sur les côtés pour notre protection. De plus, une policière et des pompiers s'occupaient de nous guider en bloquant les rues. Plusieurs parents étaient présents et participaient avec enthousiasme.

En outre, il a fallu surmonter des difficultés importantes pour les plus jeunes. Premièrement, il faisait très chaud et l'eau nous dégoulinait de la tête aux pieds. Les petits de la maternelle ne marchent pas tous les jours une si longue distance dans une telle chaleur. On se croyait dans un désert. Imaginez toutes ces difficultés sans avoir une seule goutte d'eau à boire ! Mais, comme nous sommes les meilleurs, nous avons réussi à surmonter cette épreuve.

Une mascotte Madame Pacifique, qui était là on ne sait trop pourquoi, nous encourageait à poursuivre cette épreuve. Nous avons adoré cette expérience et nous pensons que les habitants de Sainte-Marguerite savent maintenant que l'Étincelle se réveille à nouveau.

On associe le célèbre Tintamarre à une tradition du Moyen Âge qui consistait à faire du bruit pour marquer des événements tristes ou joyeux. Mais l'origine acadienne de cette manifestation est bien plus jeune, car elle ne date que depuis 1955, lors des fêtes du bicentenaire de la déportation des Acadiens.
Source : http://cyberacadie.com

Johanne Morin, professeur

PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

L'inauguration de notre parc intergénérationnel s'est tenu vendredi le 1er juillet dernier après avoir été remis pour cause de pluie.

Quelle n'a pas été notre surprise de voir le nombre impressionnant de personnes, petits et grands, qui sont venus souligner avec nous cette belle réalisation. Avec les amusants jeux gonflables, la dégustation de hot-dog, l'animation incomparable de divers jeux par Yves Turgeon, les merveilleuses voix de Mireille Chouinard et Marie-Eve Drouin, le talent musical incomparable de M. Henri-Paul Roy et Madame Lucienne Roy ainsi que les feux d'artifices et le feu de camp, tout a contribué à faire de cette journée une belle réussite .

Plusieurs personnes ont participé à l'élaboration de ce parc, près de 30 bénévoles ont mis la main à la pâte durant plusieurs fin de semaine, nous les en remercions sincèrement.

Aussi un merci bien spécial aux commanditaires suivants: Conrad Giroux inc - Structures RBR - Ferblanterie Roger Drouin -Lynda Guilbault – Claude Fortier (prêt et service de pelle) - Nicolas Normand (installation des inter-blocs) - Les Embellissements La Chaudière – Caisse de la Nouvelle-Beauce - Janvier Grondin, député-Cercle des Fermières -Fadoq – Parc rural -Comité de développement - Hydro Québec (programme mieux consommé)

Le comité veut poursuivre sa mission d'embellir notre municipalité alors si vous avez des idées d'embellissement, acheminez-nous les, nous serons ravis de les étudier et pourquoi pas de les réaliser…

Ce parc est la preuve qu'en unissant nos efforts, nous pouvons réaliser de grandes choses.

À la prochaine!

Le Comité d'embellissement

P.S. Toujours de la place pour de nouveaux membres au comité si le défi vous intéresse!

Sur la photo, **M. Richard Lehoux, préfet de la MRC Nouvelle-Beauce, Mme Adrienne Gagné, maire ainsi que M. André Boutin, vice-président du conseil d'administration de la Caisse de la Nouvelle-Beauce** qui se sont adressés aux gens présents durant cette journée.

Tournoi de 500 2011-2012

L'équipe du Tournoi 500 vous invite à venir à ses tournois de cartes!

Nous commençons le 14 septembre 2011 à Sainte-Marguerite à la salle municipale.

LES TOURNOIS DÉBUTENT À 20 HEURES, TOUS LES MERCREDIS.

Une belle activité pour tous, à toutes les deux semaines.

Bienvenue à toutes et à tous!

Responsables
Ste-Marie:
Lise Cyr: 418-387-1783

Responsables
Ste-Marguerite:
Doris: 418-935-7233
Jeannine: 418-935-3371

CÉDULE DES TOURNOIS DE 500, SAISON 2011-2012

Ste-Marguerite: Édifice Municipal	Ste-Marie: Centre Récréatif
Septembre 2011	**Février 2012**
14 septembre, Sainte-Marguerite	1 février, Sainte-Marguerite
21 septembre, Sainte-Marie	8 février, Sainte-Marie
28 septembre, Sainte-Marguerite	15 février, Sainte-Marguerite
Octobre 2011	22 février, Sainte-Marie
5 octobre, Sainte-Marie	29 février, Sainte-Marguerite
12 octobre, Sainte-Marguerite	**Mars 2012**
19 octobre, Sainte-Marie	7 mars, Sainte-Marie
26 octobre, Sainte-Marguerite	14 mars, Sainte-Marguerite
Novembre 2011	21 mars, Sainte-Marie
02 novembre, Sainte-Marie	28 mars, Sainte-Marguerite
09 novembre, Sainte-Marguerite	**Avril 2012**
16 novembre, Sainte-Marie	4 avril, Sainte-Marie
23 novembre, Sainte-Marguerite	11 avril, Sainte-Marguerite
30 novembre, Sainte-Marie	18 avril, Sainte-Marie
Tournois Reconnaissance	25 avril, Sainte-Marguerite
7 décembre, Sainte-Marguerite	**Mai 2012**
14 décembre, Sainte-Marie	2 mai, Sainte-Marie
Janvier 2012	**Tournois Reconnaissance**
4 janvier, Sainte-Marguerite	9 mai, Sainte-Marguerite
11 janvier, Sainte-Marie	16 mai, Sainte-Marie
18 janvier, Sainte-Marguerite	
25 janvier, Sainte-Marie	

Table de concertation
Beauce-Etchemins
pour la prévention de l'alcool au volant

Conduire avec les facultés affaiblies :

Plus « OUT» que jamais!

Les membres de la **Table de concertation Beauce-Etchemins pour la prévention de l'alcool au volant** se réjouissent de constater que « *97% des citoyens reconnaissent désormais qu'il n'y a pas d'excuses pour conduire avec les facultés affaiblies* », une donnée émanant des résultats d'une enquête réalisée pour le compte de la Société d'assurance automobile du Québec, en août 2010.

En Beauce-Etchemins, entre 1992 et 2009, le nombre de décès d'automobilistes dont le taux d'alcool dépassait la limite permise de 80 mg/100 ml de sang, a baissé de 9,5 %, passant de 45,6 % à 36,1 %. Ainsi, notre région s'éloigne progressivement de la tête au palmarès des bilans routiers les plus désastreux et se rapproche de la moyenne provinciale. Le président de la Table, monsieur Gabriel Giguère, est confiant que nous nous classerons sous la moyenne provinciale d'ici 3 ans.

Simon Bernard, du Centre de santé et de services sociaux de Beauce, précise que *« 76 % des conducteurs de Beauce-Etchemins se sont déjà fait intercepter dans une telle opération ou connaissent quelqu'un qui l'a été* ». Outre les campagnes nationales, la Table estime ainsi que ses campagnes locales « **SANS GÉNIE, je risque mon permis et ma VIE** », ainsi que « **SANS GÉNIE, je risque GRO$** », qui suscitent notamment l'implication de l'entourage, demeurent fort pertinentes et efficaces puisque, toujours selon la même enquête, « *suite à la consommation d'alcool, 88 % des conducteurs ayant subi cette influence ont pris la décision de ne pas conduire* ».

Pair
Une présence rassurante !

Monsieur Émile Nadeau, conseiller à la municipalité faisant partie du comité des aînés depuis l'automne 2010, nous informe sur le programme **« PAIR ».**

Qu'es-ce que c'est ?

Un service d'appels automatisés qui joint les aînés quotidiennement pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour.

Dans notre MRC, il nous faut trouver un organisme ou groupe de personnes prêt à répondre aux demandes. Dossier à suivre…

211

Le Service 211 répond aux appels dès aujourd'hui

Québec, le jeudi 1er mai 2008 - Le Service 211 est lancé dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le numéro de téléphone 211 est un service d'information et de référence gratuit qui dirige la population vers les organismes et les services offerts à la communauté.

Utilisant une base de données de plus de 2000 organismes et services, les préposés de la centrale donnent le numéro de téléphone pour rejoindre les ressources adéquates.

Aucun transfert d'appel : l'appelant note le numéro donné par le préposé du 211 et communique lui-même avec le service référé. Ce n'est pas un service d'urgence, ni un service d'intervention ou d'aide en ligne. Le 211 demeure un service de référence, c'est-à-dire une banque de données centralisée où tous les organismes communautaires et les services à la population sont

HEURE DU CONTE

Un vendredi de chaque mois de septembre 2011 à mai 2012, avec activités éducatives et bricolage en lien avec le conte.

16 septembre: La noisette enchantée

14 octobre: Histoire de sorcière

11 novembre: Bonhomme et le caillou bleu

16 décembre: Père Noël

13 janvier: Quand je serai grand

10 février: Pierre la Lune

16 mars: Albert le blanc

13 avril: Charivari chez les P'tites Poules

11 mai: Berlingot est un super héros

L'heure du conte a lieu à la Bouquine,
située au 235, rue Saint-Jacques à 18h30
L'activité est gratuite, mais il faut s'inscrire en téléphonant au 418 935-7103
Responsable : Andrée Renouf

Tel-Écoute DU LITTORAL Chaudière-Appalaches

Moments difficiles ? …En parler, ça fait du bien…

Parler d'un problème est déjà une piste vers le mieux-être…

Tel-Écoute du Littoral est un service d'écoute téléphonique **gratuit, anonyme et confidentiel** pour toute personne qui ressent le besoin de parler de son vécu, qui se sent seule, qui a des idées noires ou pour toute autre problème.

Parce que vous êtes importants pour nous, appelez.. on vous écoute.

LIGNE D'ÉCOUTE SANS FRAIS 418-387-3393

Lundi au vendredi de 18h00 à 4h00 du matin

Samedi et dimanche de midi à 4h00 du matin

Des nouvelles de la Bouquine
Votre bibliothèque publique...
Automne 2011

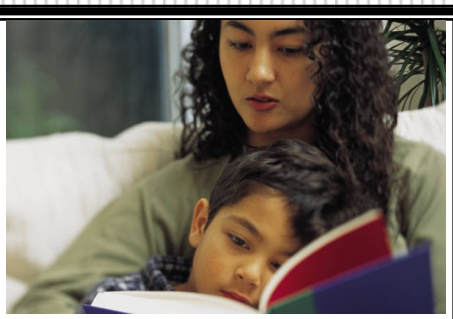

La rentrée, les cahiers, les livres…

En tant qu'adulte, encourageons nos jeunes au plaisir et aux avantages de la lecture !

Horaire habituel de la biblio: les jeudi et vendredi de 18.30 à 20.00 heures
le dimanche de 9.30 à 11.00 heures

Le prochain échange de biens culturels se fera le 24 octobre prochain. Cet échange trimestriel inter- bibliothèque nous permet de profiter de nouveaux livres autant pour les jeunes que pour les adultes : romans, documentaires, BD, etc.

Dernières acquisitions de notre collection locale adulte:

- L'étrange voyage de Monsieur Daldry de Marc Lévy
- Le dernier homme bon de A.J. Kazindki (thriller danois)
- Disparition double de Chrystine Brouillet (enquête de Maud Graham)
- Les dieux ailés d'Anne Robillard (tome 3 des Héritiers d'Enkidiev)
- Ma vie avec ces animaux qui guérissent de Victor-Lévy Beaulieu

Un merci spécial aux donateurs de livres.

Nous avons une belle collection de livres-jeunesse qui suscitera l'intérêt des bambins, des jeunes du pré-scolaire et du scolaire. Les adolescents se retrouveront avec la lecture de romans et de BD spécialement identifiés pour un repérage plus facile dans les rayons.

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FORËT : il y a un concours cet automne qui s'intitule « Promenons-nous dans les bois… » Surveillez le babillard de la Biblio.

L'HEURE DU CONTE est une activité mensuelle présentée par Madame Andrée Renouf. Après chacun des contes, il y a un bricolage en lien avec l'histoire. Il y a aussi une activité éducative en lien avec le livre ou avec un évènement du mois.

L'heure du conte se tiendra toujours les vendredis mentionnés à la page 23 à 18h30 à la bibliothèque.

Vous avez le goût d'un projet bénévole pour l'automne et l'hiver ?... joignez-vous à notre équipe à raison de 90 minutes par mois... Vous bénéficierez d'une petite formation et vous serez jumelé à une bénévole d'expérience lors de vos soirées de garde à la Biblio. C'est aussi une activité bénévole intéressante pour un parent et son adolescent.

La bibliothèque est un plus pour notre collectivité !

Contactez Adrienne au 935-3183

Chantal Pelletier
secrétaire de la Bouquine

Bientôt à Ste-Marguerite !

Offert par le CSSS Alphonse-Desjardins (CLSC Nouvelle Beauce)

Vous êtes âgé de 65 ans ou plus, vous avez à cœur de conserver votre santé, votre forme physique, votre équilibre et votre autonomie le plus longtemps possible ?

Le programme PIED est fait pour vous !

Ce que c'est ?

Un groupe d'exercices d'équilibre dynamique, visant le renforcement de vos jambes, de votre endurance et de votre équilibre. Des capsules d'informations remplies de trucs et de conseils pour demeurer "solide" sur vos deux pieds. Le tout animé par une professionnelle de la santé.

Quand et où cela aura lieu ?

La prochaine session démarrera le 12 septembre prochain, à la salle municipale de Ste-Marguerite. À raison de 2 fois/semaine. (Lundi et mercredi a.m.). D'une durée variant de 1h00 à 1h30 maximum.

À quel coût ?

Le programme est tout à fait GRATUIT! Votre assiduité est la seule exigence requise.

Comment y participer ?

Vous pouvez vous inscrire par téléphone au numéro ci bas mentionné. Réservez tôt car les places sont limitées.

Pour informations et inscription :

CSSS Alphonse-Desjardins

418-387-8181

Audrey Labbé TRP au poste 5256

Claudette Faucher TRP au poste 5257

" Mon autonomie j'y tiens !"

Maison de la Famille Nouvelle-Beauce

Parentre Nous

Une tonne d'activités et de l'animation organisées

pour vous et vos enfants,

âgés entre 0-5 ans.

Ce service est **GRATUIT**

et se déplace à Sainte-Marguerite

à toutes les deux semaines et au cours de toute l'année

(durée 2 heures par rencontre)

Pour plus d'information ou

pour une inscription

Contactez Nancy au

418-387-3585

Au plaisir de se rencontrer et de s'amuser

avec vos tout-petits!!!

« JEEP »

(Jeux et Exercices pour Enfants et Parents)

Vous êtes une maman d'un enfant âgé entre **2 mois et 2 ans**?

Vous êtes une maman ayant le goût de sortir de la maison?

Vous êtes une maman qui désire faire une remise en forme

suite à votre accouchement en compagnie de bé-bé?

Alors ce groupe est pour vous!!!

Objectif du groupe :

Remise en forme.

Développer l'intérêt pour l'activité physique.

Développer le lien d'attachement.

Briser l'isolement.

Un groupe d'une durée de 8 semaines à raison d'une fois par semaine.

Début du groupe le mardi 13 septembre

De 9h00 à 11h00

Limite de 15 participantes

Possibilité d'un service de garde pour les parents qui ont des enfants plus vieux.

Inscription et information : 387-3585 (Maison de la Famille Nouvelle-Beauce)

G R A T U I T !

SOCCER ÉTÉ 2011

STE-MARGUERITE

Merci à nos entraineurs pour la saison 2011

U-6 Amélie Pelletier et Laurence Bégin
U-8 Stéphane Bégin et Gabriel Deblois
U-10 Marco Labbé et Patrick Bégin
U-12 Stéphane D'Arcy et Marc Gagnon
U-14 Adrian Higgs et Come Racine

Merci aux bénévoles, les arbitres, les parents pour leur temps.

Un MERCI SPÉCIAL aux responsables: France Blanchet, Marco Deblois, Nathalie Boily et Marc Gagnon.

C'est agréable de voir l'engouement et la participation à ce sport. Bravo pour l'implication de tous!

OFFRES D'EMPLOI

PATINOIRE

Gardien(ne)s du chalet des loisirs
Recherchons une personne fiable et responsable pour tenir le chalet des loisirs durant la saison froide.
Ce travail consiste :

1. Faire la surveillance dans le chalet et sur le rond de glace lors des activités;
2. Donner un coup de main aux plus petits pour lacer les patins;
3. Faire l'entretien des lieux (nettoyer la salle de bain, balayer et déblayer les entrées, etc.)

L'horaire sera à préciser, mais on peut considérer que le chalet sera probablement ouvert à partir du 23 décembre de 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 21h00 les jours où l'école est fermée pour les élèves et de 18h00 à 21h00 les jours où l'école est ouverte.

Faites parvenir votre candidature au bureau municipal **avant le 25 novembre 2011 par courriel à:** munste-marguerite@nouvellebeauce.com **ou par la poste au 235, rue St-Jacques Ste-Marguerite.**

FESTIVAL MULTISPORTS

Voilà que la saison estivale se termine. Le festival multisport a eu lieu la fin de semaine du 2-3 et 4 septembre, par contre dame nature n'a pas été parmi nous lors des finales. Dans le tournoi de balles, 7 équipes se sont affrontées et c'est le Haut Langevin qui a donc remporté le titre de gagnant à cause des points pour / points contre. Nous tenons à remercier nos bénévoles, ce fut très apprécié et nous sommes toujours ouverts à vos suggestions. Voici donc un approximatif : Revenus : 3 188,32$

Dépenses : 1 432, 89$

Bénéfices : 1 755,43 $

Aucun des trois ateliers proposés n'a été réalisé, faute de joueurs ou d'instructeurs qui n'ont pas répondu à nos appels. C'est bien dommage et on se demande pourquoi il en a été ainsi ! C'était à cause de la météo ? De la gratuité des ateliers offerts ? De l'horaire choisi ? D'autres initiatives seront tentées sous peu parce que nous avons à cœur de développer le sport chez nous, de nous servir davantage de nos infrastructures sportives et d'utiliser à bon escient les ressources financières fournies par nos généreux commanditaires.

Merci à Jeff Gravel, entraîneur de basketball et à nos deux jeunes recrues pour leur présence samedi matin à l'école l'Étincelle.

Route 216, capitaine François Lehouillier

Bas Langevin: Annie Rhéaume, capitaine

Quartier Gagnon Cathy Faucher, capitaine

Rg St-Jean-Baptiste, Martin Fortier capitaine

Rue Bellevue Richard Marcoux, capitaine

Haut Langevin:Kévin Pomerleau capitaine,Nicolas Trachy-Fecteau,Vincent Beauchemin, Cynthia Marcoux,Marie-Pierre Gagnon,Marc Gagnon,Yannick Dumont,Marcel Giroux,Éric Audet,Stéphane Boutin,Marquis Trachy-Fecteau

Rang St-François Mathieu Bisson, capitaine ➔

Terrain de jeux 2011

Bonjour à tous,

Le camp de jour fut un véritable succès cette année encore. Ce sont 32 enfants qui ont bénéficié de nos services pendant l'été, nous en sommes ravis.

David Phaneuf,
très fière de sa machine

Josiane Gagnon et Steven Audet
à la kermesse
(monitrice spécialisée)

« Essaie de te trouver!!! »

Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des moniteurs d'expérience cette année.

Je remercie mon équipe :

Amélie Turmel, Sarah Maranda-Pelletier, Audrey Breton-Giguère, Josiane Gagnon et Ariane Trudel; qui ont travaillé très fort pour avoir une animation très dynamique tout au long de la saison. Un merci particulier à **Amélie Pelletier** qui est venue à notre rescousse cet été. Merci beaucoup les filles!

Les enfants ont bien participé à toutes les activités et nous en sommes très fières.

C'est toujours un plaisir de pouvoir passer du temps avec vos enfants qui nous font beaucoup rire durant tout l'été

« Les sœurs Boutin

Science en folie : expérience avec glace sèche

Terrain de jeux 2011 Suite...

Alex Marceau concentré sur un jeu de labyrinthe

Un merci particulier à la **caisse populaire** qui nous a accordé une subvention ce qui nous a permis de faire une journée d'activités avec Science en folie ce fut une journée intéressante avec un animateur vraiment très dynamique.

Un autre remerciement particulier à **Madame Johanne Ouellet de la pharmacie Jean Coutu** de Ste-Marie qui nous a aussi accordé une subvention qui nous a permis d'organiser notre Kermesse de fin d'année.

Un autre remerciement à Pierre Trudel mon conjoint qui a chaque année se fait prendre dans les délires de sa femme et qui accepte de prendre de son temps pour construire des jeux pour l'animation de la Kermesse.

Merci à tous ces gens, sans qui nous ne serions pas aussi efficaces!

Je souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les jeunes et j'espère pouvoir vous revoir l'an prochain pour une nouvelle édition du Camp de jour.

Caroline Poirier, Responsable du camp de jour 2011

La Municipalité de Ste-Marguerite tient à remercier sincèrement **Madame Caroline Poirier** qui met beaucoup de temps et d'énergie pour que ces jeunes vivent un été exceptionnel.

Elle s'occupe de bien préparer les monitrices, choisir et structurer les activités, de l'achat du matériel et supervise tout ce beau petit monde.

MERCI CAROLINE !

PÉTANQUE 2011

Encore cette année, nos tournois ont attiré plus de 1200 personnes et la saison n'est pas encore terminée!

Les assistances du vendredi soir sont de plus en plus nombreuses et plusieurs nouveaux visages s'ajoutent à chaque semaine.

Notre tournoi reconnaissance n'a pas eu lieu le 28 août à cause "d'Irène". Nous allons nous reprendre le 11 septembre.

Merci à ceux et celles qui sont venus nous encourager par leur présence à différents tournois. Il serait très intéressant que d'autres y prennent part l'an prochain.

Douze équipes ont fait partie de la ligne paroissiale. Quelques nouveaux (elles) sont venus (es) s'ajouter cette année.

Nous espérons que d'autres nouveaux (ells) se joindront aux équipes actuelles l'an prochain.

Les finales ont proclamé:

Classe A: Jean-Louis Pouliot, Reine Roy, Micheline Asselin
Classe B: Clément Lacroix, Roch Drouin, Gemma Goupil

FÉLICITATIONS aux gagnants (tes) et à tout (tes) les joueurs (euses) qui ont pris part dans la ligne paroissiale cette année.

Pierre-André Boutin, président

PETITES ANNONCES ...

HABITATION À LOYER À PRIX MODIQUE (HLM)

A la résidence Beauséjour (HLM) de Ste-Marguerite:

Logement 3 1/2 pièces à louer au 2ième étage.

Pour personne âgées de 50 ans et plus.

Pour information: 418-935-3209

Parents, grands-parents, oncles et tantes, répandez la nouvelle pour que l'information puisse arriver aux nouveaux parents qui, souvent sont débordés et n'ont peut-être pas le temps de lire le Coup d'Œil Municipal !

Pour nous aider à tenir la liste des habitants de Ste-Marguerite à jour!

Bienvenue à tous les nouveaux poupons !

Bureau Municipal: 418-935-7103

Les opérateurs en eau potable tiennent à souligner qu'après les avertissements d'économiser l'eau, vos efforts se sont manifestés positivement.

C'est le retour à la normale

Merci de prendre au sérieux le bien de la communauté.

CANADA POSTES / POST CANADA

Bureau de poste de Ste-Marguerite

Fermé le 10 octobre (Action de grâces)

11 novembre (jour du souvenir)

Heure d'ouverture: lundi au vendredi: 8h30 à 12h00

Samedi: 8h30 à 12h00

Dimanche: fermé

BUREAU MUNICIPAL

Fermé le 10 octobre (Action de grâces)

PROCES-VERBAL PAR COURRIEL

Tout ceux et celles qui désirent recevoir le procès-verbal par courrier électronique écrivez-nous à l'adresse suivant:

munste-marguerite@nouvellebeauce.com

Saviez-vous que… si vous avez un logement, une maison ou un terrain à vendre ou à louer, il est possible de publier gratuitement une annonce sur le site Internet : **www.nouvellebeauce.com/immo** .
Un répertoire immobilier **gratuit** pour toute la Nouvelle-Beauce !

Centre régional d'information de La Nouvelle-Beauce
901 boul. Vachon Nord, Ste-Marie, G6E 1M3

SRR Nouvelle Beauce — Service régional de résidence locale

APPEL À PARTICIPATION

Vous êtes invités à diffuser l'information dans vos réseaux!

Défi Municipalité : c'est parti !
Du 16 au 23 octobre 2011, toutes les municipalités du Québec (villages et municipalités, villes et MRC) sont invitées à participer au Défi Municipalité.

Reconnues pour l'importance de leur rôle dans la gestion écologique des matières résiduelles, les municipalités sont encouragées à organiser des activités qui visent la réduction des déchets.

Quand et comment s'inscrire ?
Vous pouvez consulter dès maintenant les modalités d'inscription sur notre site Internet : www.sqrd.org

NOUVEAUTE : des fiches pratiques sont à votre disposition pour vous guider et vous aider à réussir votre Défi Municipalité !

LISTE DES OBJETS MONSTRES ADMISSIBLES POUR LA COLLECTE 24 OCTOBRE 2011

Ameublement : vieux meubles, divans, tables et chaises non métalliques, matelas, etc.

Matériaux naturels : branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximum de 1,2 mètre (4 pieds), morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kg (55 livres)

Débris de construction : bois (coupé en longueurs de 4 pieds maximum). Les matériaux de construction et de démolition (excluant les bardeaux d'asphalte) maximum 1 mètre cube, bien empilés et en bordure de la rue.

Matériaux ferreux : appareils ménagers, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaises, réservoirs à eau, etc.

- Un objet monstre ne doit pas peser plus de 125 kg (275 livres), et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube
- Les objets monstres doivent être déposés à l'écart des autres ordures, au maximum 24 heures avant le début de la collecte

Cette collecte n'est pas effectuée par le même camion que celui qui effectue les autres collectes des ordures.

PNEUS : Non admissibles à la collecte des monstres

Les pneus usés d'automobiles et de camions (sans jantes) ***ne sont pas admissibles*** *à la collecte des monstres. Il faut plutôt en disposer en les apportant à l'un des lieux de dépôt approprié.*

***** PAS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, PAS DE PISCINE, PAS DE PEINTURE, PAS DE PORTES *****

A NOTER QUE LORS DES ORDURES « MONSTRES », CELLES-CI NE SERONT PAS RAMASSÉES SI ELLES SONT DÉPOSÉES DANS UN « TRAILER ».

HORAIRE À DÉTACHER ET À CONSERVER

Séance du conseil à 20h00

RECYCLAGE ORDURES

M= Ordures Monstres: 24 octobre 2011

SEPTEMBRE 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24 M	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LE PAPIER	LE CARTON	LE VERRE	LE MÉTAL	LE PLASTIQUE
Journaux , Circulaires Revues, livres, annuaires, papiers à lettres Papiers de bureau, feuilles d'imprimante, enveloppes, etc.	Cartons plats (boîtes de céréales : enlever papier ciré à l'intérieur Cartons à œufs, **Cartons de lait** et **cartons de jus** Cartons ondulés (boîtes d'expédition)	Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées Contenants de verre tout usage Verres transparents et colorés	Boîtes de conserve Canettes métalliques Contenants en aluminium (assiettes, plats, etc.)	Contenants rigides marqués du code 1,2, 5 ou 7 en dessous.

Aplatir les boîtes de carton et les défaire en morceaux d'un maximum de 2 pi²
Vider et rincer tous les contenants afin qu'ils soient exempts de nourriture, de contaminant ou de saleté
M. Ghislain Noël viendra chercher vos vieux électroménagers si vous l'appelez au (418) 885-9693 ou 883-6219
Ordinateurs, imprimantes, téléviseur, tout appareil audio ou vidéo, appelez Éco-centre de Ste-Marie au 418-389-0594
Restes de peinture : Apportez-les chez Unicoop Ste-Hénédine ou Ste-Marie ou chez Decoren
Médicaments périmés : apportez-les à votre pharmacie
Huiles usagées, liquides de véhicules moteurs, batteries : apportez-les chez Canadian Tire
Piles rechargeables : Apportez-les à votre fournisseur d'appareils électroniques
Piles non rechargeables : Apportez-les au Bureau municipal ou à La Bouquine.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION